

Créteil, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Fatiha AGGOUNE

-  
Conseillère  
départementale  
du Val-de-Marne

Canton  
Le Kremlin-Bicêtre  
- Gentilly

-  
Présidente  
de groupe

Val-de-Marne  
en commun  
- PCF et citoyen-nes

Madame Sophie THIBAUT  
Préfète du Val-de-Marne

Préfecture du Val-de-Marne  
21-29 avenue du Général-de-Gaulle  
94038 CRETEIL cedex

### Séance du 14 octobre 2024 – Crise budgétaire au Département

Madame la Préfète,

Comme de nombreux départements en France, **le Département du Val-de-Marne fait face à une grave crise budgétaire**. Au-delà de la politique conduite par l'actuel exécutif départemental – qui est sujette naturellement au débat démocratique de notre assemblée – cette situation est liée à **un modèle de financement entièrement inadapté**.

Depuis la suppression de la taxe d'habitation et son corollaire, le transfert aux communes de l'essentiel de la taxe foncière, **le Département est privé de son pouvoir de taux**. Ne pouvant ajuster le niveau de ses recettes, il ne peut que constater l'encaissement annuel des DMTO et de la fraction de TVA reversée par l'État.

Or **ces recettes rendent le Département dépendant des fluctuations de l'activité économique**. En cas de crise économique, les recettes du Département chutent, le rendant incapable de faire face aux difficultés sociales engendrées ! On marche sur la tête.

Ce modèle de financement inadapté vient s'ajouter au passif pesant depuis vingt ans sur les départements : **la dette de l'État envers le Département du Val-de-Marne**, liée à la sous-compensation des Allocations Individuelles de Solidarité, s'élève désormais à plus de 2 milliards d'euros.

Or **l'État n'a rien à gagner à un effondrement des départements**. Le Rapport d'Activité 2023 de vos services met en avant les investissements que nous avons engagés conjointement pour la baignabilité de la Seine et de la Marne. Mais aurions-nous pu lancer de tels chantiers aujourd'hui, avec des départements à genoux financièrement ?

**Madame la Préfète, quelles mesures l'État compte-t-il prendre, à la fois pour parer à l'urgence et redonner de l'oxygène à notre collectivité, mais aussi plus globalement, pour réinstaurer un modèle stable et vertueux de financement des départements ?**

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à cette question, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes salutations républicaines.

Fatiha Aggoune

